Nations Unies

S/PV.7321



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7321e séance

Mardi 25 novembre 2014, à 10 heures

New York

Président :	M. Quinlan	(Australie)
Membres :	Argentine	M. Di Luca
	Chili	M. Olguín Cigarroa
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Adamu
	République de Corée	Mme Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Gasana
	Tchad	M. Mangaral

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Lettre datée du 11 novembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2104/805)

14-64811 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Lettre datée du 11 novembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2014/805)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres sont saisis du document S/2014/842, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique, la France, la Lituanie, le Luxembourg, le Nigéria, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Rwanda et le Tchad.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/805, qui contient une lettre datée du 11 novembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2186 (2014).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 10.